

# 36 000 pour le tri



Le cadre de vie, et en particulier le **tri sélectif**, représente la **plus forte attente des habitants vis à vis de leur Maire** (*les mots du Maire, AMF, novembre 2013*). En effet, 67% des habitants placent l'amélioration du cadre de vie en première compétence des élus (*enquête Viavoice, mars 2014*). **Le maire est donc le premier référent des habitants et le prescripteur légitime du geste de tri.**

Pour répondre aux attentes des citoyens sur ces sujets, CITEO et l'AMF ont décidé de lancer le programme **36 000 pour le tri** : depuis 2012, **109 réunions** ont été organisées dans toute la France afin de partager expériences et initiatives locales entre les maires sur les thématiques relevant de leurs responsabilités et touchant aux questions environnementales.

**Madame Armelle Bothorel, Présidente de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI des Côtes d'Armor** a invité le **22 septembre 2017** les élus du département des Côtes d'Armor.

**Nous tenons à remercier tout particulièrement les participants** à cette rencontre qui ont ainsi échangé et partagé les solutions innovantes existantes en matière de l'appropriation de l'espace public par les habitants et du maintien de la propreté de leur cadre de vie.



Pour en savoir plus sur la rencontre et le programme **36 000 pour le tri**, rendez-vous sur [www.36000pourletri.fr](http://www.36000pourletri.fr), le site de référence des initiatives locales en faveur du développement durable.